

ADRESSES UTILES

CONVENTION PATRONALE

de l'industrie horlogère suisse

Service «Formation professionnelle»
Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
T +41 (0)32 910 03 83
info@cpih.ch
www.cpih.ch



La CP forme des adultes



CEFNA
Hôtel-de-Ville 7, 2400 Le Locle
T +41 (0)32 886 31 78
cefna@rpn.ch
www.cefna.ch



Centre Interrégional de Perfectionnement
Ch. des Lovières 13, 2720 Tramelan
T +41 (0)32 486 06 06
F +41 (0)32 486 06 07
cip@cip-tramelan.ch
www.cip-tramelan.ch



Greta du Haut-Doubs - Site Morteau
Rue d'Étain 4, F-25500 Morteau
T +33 (0)381 67 40 25
F +33 (0)381 67 43 49
gretahd.pontarlier@ac-besancon.fr
www.greta.ac-besancon.fr

!fage

Ifage | Industrie & Bâtiment
Rampe du Pont-Rouge 4, 1213 Petit-Lancy
T +41(0)22 807 30 84
F +41(0)22 807 30 99
techind@ifage.ch
www.ifage.ch

FORMATION MODULAIRE EN HORLOGERIE POUR ADULTES



Régis Faivre / 4940 / 2017



CONVENTION PATRONALE
de l'industrie horlogère suisse



TABLE DES MATIERES

| | |
|------------------------------------|-----|
| PRINCIPES | 3 |
| CADRE GÉNÉRAL | 4-5 |
| • Développement des compétences | |
| • Remarques | |
| DÉROULEMENT DE LA FORMATION | 6-7 |
| • Structure de la formation | |
| • Certificats et titres obtenus | |
| LE SUCCÈS EN CHIFFRES | 8-9 |
| LIEUX DE FORMATION | 11 |
| INFOS PRATIQUES | 13 |
| • Inscriptions | |
| • Autres renseignements | |

Remarque: Pour faciliter la lecture du document, la forme masculine est privilégiée.

PRINCIPES

La formation modulaire en horlogerie s'adresse aux adultes ayant 20 ans révolus désireux d'apprendre les métiers horlogers ou de se perfectionner dans les métiers horlogers.

Ces personnes sont soit:

- en emploi dans l'industrie horlogère ou dans un autre secteur;
- sans emploi;
- au bénéfice ou non de connaissances horlogères.

La formation est composée de cinq modules propres:

- module de base
 - module assemblage
 - module posage-emboîtement
 - module achevage-réglage
 - module terminal
- } modules de spécialisation

ainsi que des modules d'enseignement de culture générale.

En fonction du nombre de modules suivis (voir chapitre «Déroulement de la formation», p. 6-7), la formation modulaire permet l'obtention, par étapes successives:

- de certificats de modules, délivrés par la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP);
- d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'opérateur en horlogerie;
- d'un certificat fédéral de capacité (CFC) d'horloger de production.

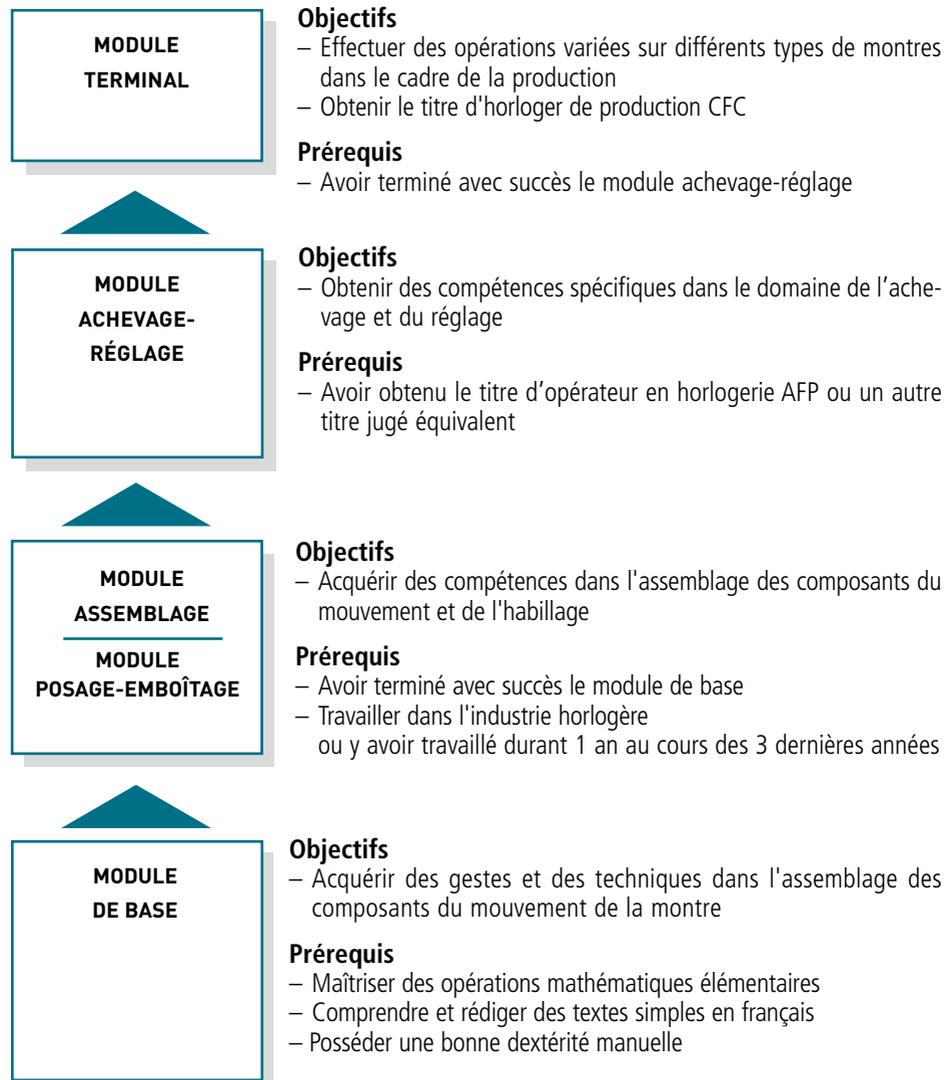
La formation modulaire, par son caractère flexible, permet un suivi adapté aux impératifs de vie de chacun. L'interruption de cet apprentissage au bout d'un ou deux modules n'est donc pas disqualifiante.

L'enseignement est donné soit:

- en soirée et le samedi (prioritairement pour les personnes exerçant une activité professionnelle);
- durant la journée (pour les personnes sans emploi ou en reconversion professionnelle).

CADRE GENERAL

Développement des compétences



Remarques

Dispenses

- Les personnes qui possèdent une expérience professionnelle dans l'horlogerie peuvent être dispensées, sur décision de la Convention patronale, de suivre l'un ou l'autre des trois modules menant au titre d'opérateur en horlogerie AFP. Elles devront toutefois se présenter aux examens en tant que "candidat libre".
- Les titulaires d'un CFC d'un minimum de 3 ans peuvent, sur demande, être dispensés de suivre les modules de culture générale. Pour toute autre information concernant la culture générale, s'adresser aux centres de formation (*voir au dos de la brochure*).

Formation en journée

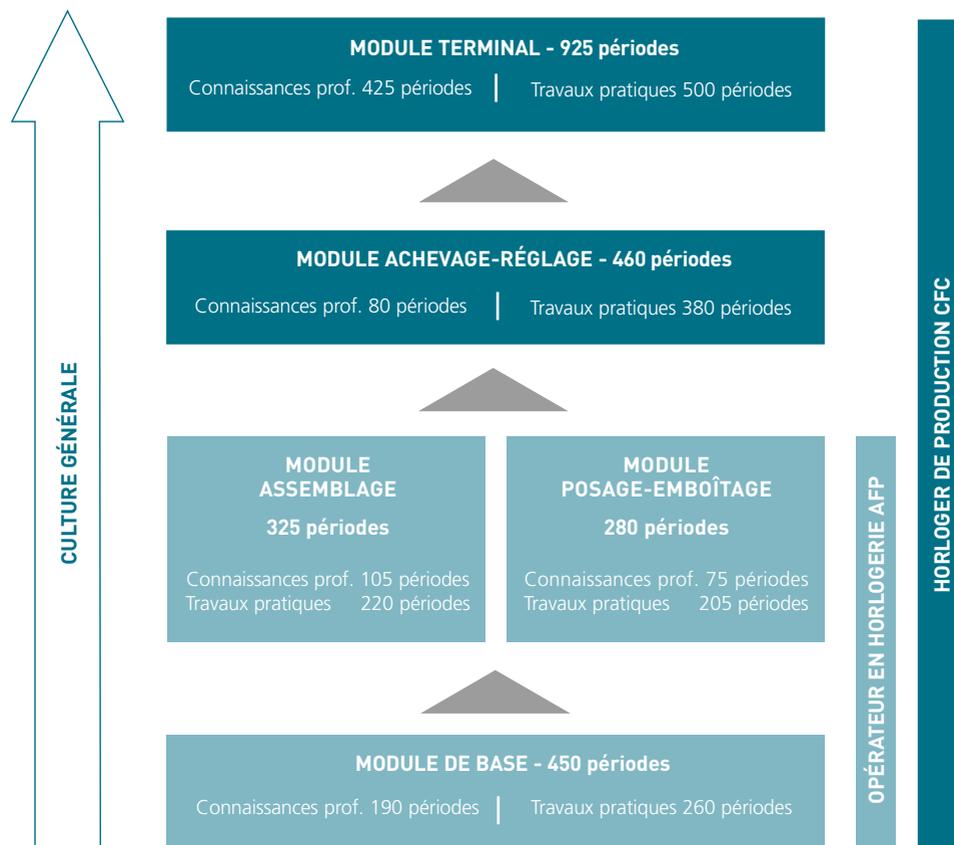
Pour les demandeurs d'emploi, le cursus se déroule à plein temps en centre de formation et est constitué de deux ou trois modules de la formation (base, assemblage et/ou posage-embroûtage).

Les formations en journée sont proposées en collaboration avec les services cantonaux compétents (offices régionaux de placement ORP et offices AI). Pour plus d'information, veuillez en référer à votre conseiller.



DEROULEMENT DE LA FORMATION

Structure de la formation



1 période = 45 minutes

- Le module de base introductif est suivi, dans un ordre indifférent, par les modules assemblage et posage-empoîtement.
- Les modules de culture générale se suivent en parallèle et en fonction du titre à acquérir.

Certificats et titres obtenus

Certificats de modules

La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) délivre des certificats pour la réussite de chacun des modules suivants:

- **Base:** Le candidat s'initie aux travaux d'assemblage de montres mécaniques et automatiques; il est initié aux opérations de micromécanique manuelle.
- **Assemblage:** Le candidat assemble les divers composants qui constituent le mouvement des montres mécaniques et électroniques.
- **Posage-empoîtement:** Le candidat assemble les divers composants de l'habillage horloger. Il approfondit ses connaissances en micromécanique.
- **Achèvement-réglage:** Le candidat exécute des opérations sur l'organe réglant et sur l'échappement.

Opérateur en horlogerie AFP

L'opérateur en horlogerie AFP assemble les mouvements de montres, ou emboîte les mouvements dans les montres, et effectue la pose des aiguilles sur le cadran. Il réalise ces travaux sous la responsabilité d'horlogers de production qualifiés.

Le candidat qui a réussi les examens des modules base, assemblage, emboîtement et suivi les modules de culture générale reçoit l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'opérateur en horlogerie.

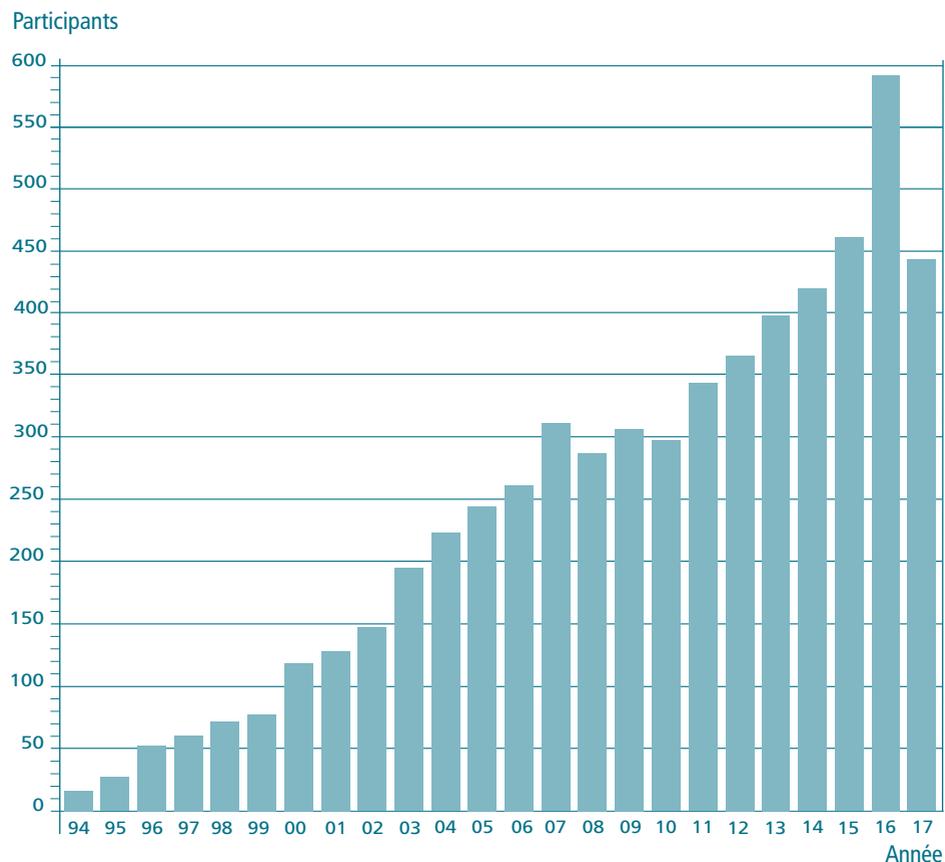
Horloger de production CFC

L'horloger de production CFC effectue le montage de produits horlogers de tous genres. Il analyse les pannes, dysfonctionnements et défauts sur les composants du mouvement et de l'habillage; si nécessaire, il procède à des échanges de pièces dans un environnement de production.

Le candidat qui a réussi les examens des modules achèvement-réglage, terminal et suivi les modules de culture générale reçoit le certificat fédéral de capacité (CFC) d'horloger de production.

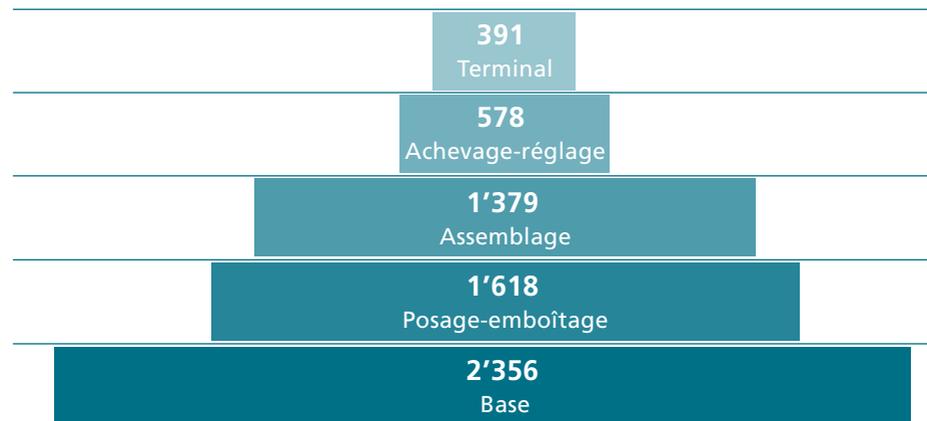
LE SUCCES EN CHIFFRES

Participants à la formation modulaire



- En plus de 20 ans, la formation modulaire a attiré plus de 2'300 participants qui ont suivi avec succès un ou plusieurs modules.
- En général, les personnes n'interrompent pas la formation au bout d'un ou deux modules, mais la poursuivent.

Nombre de modules accomplis depuis 1994



Etat: juillet 2017

- De 2001 à 2017, 391 participants se sont vu remettre un CFC d'horloger dans cette filière.
- Des AFP ont été remises pour la première fois en 2012. Depuis lors, ce titre a été remis à 231 participants.
- Pour les personnes en emploi, il faut quatre à six ans pour effectuer la totalité des modules.
- La majorité des personnes ayant suivi la formation en journée dans le but d'une réinsertion professionnelle trouvent un emploi stable dans l'horlogerie dans les 3 à 6 mois suivants, selon la situation économique.
- Le succès de la formation modulaire montre que ce cursus comble un réel besoin dans la branche, le concept de modules étant à la fois adapté aux conditions de l'industrie, aux exigences du monde du travail et aux disponibilités du public adulte.

"J'étais employée de commerce mais mon métier ne m'intéressait pas. Un orienteur professionnel m'a proposé de faire une formation d'opératrice en horlogerie. J'ai obtenu mon diplôme en juin et j'ai immédiatement été embauchée. C'est une nouvelle vie qui commence"

C.G., 21 ans

LIEUX DE FORMATION

Quatre centres de formation, reconnus par la CP, dispensent actuellement les cours de formation modulaire pour adultes:

- Le Centre de formations neuchâtelois pour adultes (CEFNA), au Locle.
- Le Centre interrégional de perfectionnement (CIP), à Tramelan.
- La Fondation pour la formation des adultes (Ifage), à Genève.
- Le Groupement d'établissements publics (Greta) du Haut-Doubs, à Morteau et Maïche, France

Chacun d'entre eux enseigne un ou plusieurs modules selon un planning harmonisé.



Greta - Morteau - Maïche



CEFNA - Le Locle



CIP - Tramelan



Ifage - Genève



Cours à l'Orif: Les centres de formation et intégration socioprofessionnelles Orif, sur mandat des Offices cantonaux de l'assurance-invalidité, dispensent également la formation modulaire sur les sites de Délémont, La Chaux-de-Fonds et Morges. Pour plus d'infos: www.orif.ch.

INFOS PRATIQUES

INSCRIPTIONS

Les informations pour les inscriptions sont à demander :

- pour la formation modulaire en soirée, directement au centre de formation qui dispense le module qui vous intéresse
- pour la formation modulaire en journée, auprès de votre conseiller ORP ou de votre conseiller de l'office AI.



AUTRES RENSEIGNEMENTS

Les documents suivants peuvent être téléchargés sur le site internet de la Convention patronale www.cpih.ch :

- Ordonnance et plan de formation de l'opérateur en horlogerie AFP
- Ordonnance et plan de formation de l'horloger de production CFC
- Règlement de la formation modulaire du 19.12.2014

Rédaction: CP Photos: CP / Régis Faivre

"Au début, j'avais peur de ne pas réussir, d'être ridicule"...
"Après quatre mois de formation, je suis autant rassurée qu'épanouie. C'est une formidable chance d'apprendre un vrai métier en si peu de temps"

S.V., mère de famille de 42 ans.